Comment bien préparer les déchets pour la collecte ?

Bien préparer la collecte des déchets, c'est :

- Un tri conforme
- Un emballage approprié et une palettisation correcte
- Des étiquettes adéquates
- Informer correctement de la composition du déchet au collecteur
- Annoncer EXACTEMENT ce qui doit être enlevé
- Respecter les critères d'acceptation du collecteur agréé
- Ces actions permettront d'avoir un formulaire de transport complet.

Le producteur de déchet reste responsable de son déchet jusqu'à la réutilisation ; le recyclage ; la valorisation ou la destruction du déchet.

PREPARATION DES DECHETS[1]

- Un chimiste du collecteur agréé peut préparer les déchets avec et chez vous.
- Ce service n'est pas gratuit !!!
- TRI A LA SOURCE : pour valoriser au maximum les déchets, le tri des déchets se fait le mieux, là où ils sont produits.
- Organisation du Tri des déchets avant collecte

L'école doit avoir connaissance des conditions d'acceptation du COLLECTEUR AGREE ayant trait aux produits labo et aux conditions d'acceptations du centre principal utilisé au moment du tri. Dans des écoles, l'agent du COLLECTEUR prépare ses outils de tri, ses emballages et au moins les étiquettes d'identification. Il doit connaitre le déroulement du programme **(Tri seul, tri-collecte combiné).**

Sur place, l'agent du COLLECTEUR organise le tri avec le professeur de chimie. Le trieur donnera au préalable au professeur les catégories de déchets de laboratoire qu'il peut regrouper en fonction de l'évacuation des déchets. Il veillera à prendre des emballages adaptés aux centres de traitement. Il veillera à stabiliser les flacons avec des matériaux comme de la vermiculite. Aucun mélange n'est à opérer par le trieur dans les écoles. Il veille à ce que l'école lui montre le matériel de prévention sur place et qu'il soit facilement accessible.

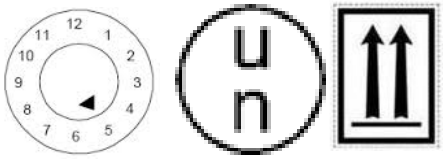
EMBALLAGE

L'emballage est un point important pour la règlementation et la sécurité du transport

Déchets dangereux ou non-dangereux doivent :

- Avoir un emballage propre, sans résidus de matières ou déchet liquide ou pâteux.
- Ne pas avoir d'étiquettes inutiles. Un seul étiquetage par emballage.
- Etre mis dans des conditionnements correctement fermés et étanches (couvercles ; bouchons, cerclage… en bon état). Valable aussi pour les conditionnements vides. (Bouchons sur les bidons et fûts).
- Etre correctement arrimés sur palette. Ne pas dépasser de la palette et être stable. Etre bien filmé. Utilisez des palettes de dimension standard.

Déchets qui sont dangereux et ADR doivent :



- Avoir un emballage de moins de 5 ans d'âge conforme UN pour les emballages en plastiques
- Avoir un marquage UN sous forme de code UN
- Avoir les flèches de sens pour les produits liquides
- Avoir la mention suremballage si besoin
- Les aérosols doivent être transportés dans des emballages spécifiques fermés en ventilés.

[1] il y a principalement 2 types de produits chimiques résultant des laboratoires dans les écoles : **les vieux produits « d'origines » liquides ou solides** ET **les résidus de préparation/ travaux de labo liquides**

- Si vous ne disposez pas d'emballage en bon état. Le collecteur peut vous proposer des emballages conformes de 5 L à 1000L.

Correct (filmé, fermé, étiqueté correctement)



NON Correct (mal filmé, débordement)

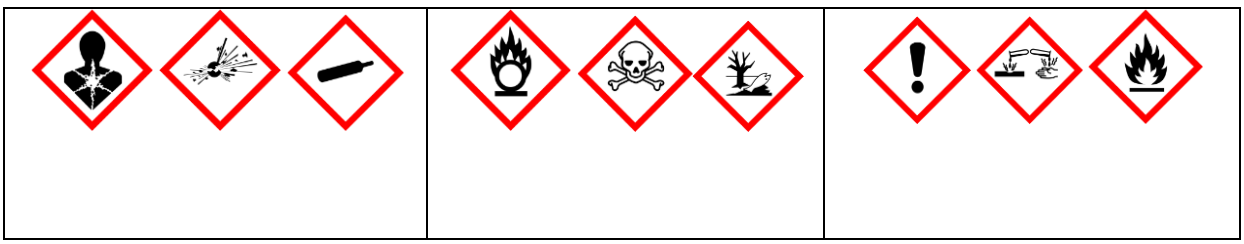






ETIQUETAGE : L'étiquetage est aussi un point important de la règlementation.

- Mentionner la nature du déchet qu'il soit dangereux ou pas (p.ex. huile usagé, emballages plastiques…)
- Appliquer aussi les étiquettes de précaution (CLP) même si produits non ADR afin d'identifier les dangers.



- Enlever les étiquettes résiduaires qui ne correspondraient pas au déchet dans le conditionnement.
- Identifier les déchets ou prévoir une aide au chauffeur pour un collage correct des étiquettes de transport (ex ADR) lors du chargement.

COMPOSITION

Si votre déchet est différent de celui annoncé au moment du contrat, votre devoir de producteur est de le mentionner au Collecteur **avant l'enlèvement** ; sinon nous nous réservons le droit de refuser ce déchet.